

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[168_Correspondances : 1839-1861](#)[Item](#)[Montauban, le 21 décembre 1839, Adolphe Monod à François Guizot](#)

Montauban, le 21 décembre 1839, Adolphe Monod à François Guizot

Auteurs : Monod, Adolphe (1802-1856)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

20 Fichier(s)

Les mots clés

[Assemblée nationale](#), [Conversation](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#), [Université](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1839-12-20

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote1, 1 bis, 1 ter, AN : 163 MI 42 AP 168 Papiers Guizot Bobine Opérateur 26

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Monod, Adolphe (1802-1856), Montauban, le 21 décembre 1839, Adolphe Monod à François Guizot, 1839-12-20

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7426>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionMontauban (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 25/09/2024 Dernière modification le 08/10/2024

sans nuire à l'étudiant en théologie, qui en fera un excellent usage dans le programme du baccalauriat. Nous voulons parler surtout de l'hébreu. Car bien que cette langue ne soit communément enseignée dans les Académies de théologie, nous pensons, nous l'avons déjà dit, qu'il est à désirer qu'elle fasse partie de l'enseignement préparatoire, et que l'étudiant qui entre en théologie doive être en état de lire sans trop de peine l'Ancien Testament en hébreu, aussi bien que le Nouveau Testament en grec. Or, si le Professeur d'hébreu partage l'idée de consacrer l'Académie de philosophie au et enseigner la langue et celle de théologie, où il explique l'Ancien Testament. — À ce dernier égard, l'Académie de philosophie n'a pas seulement à diriger les études qui ont précédé, et à leur donner une direction spéciale, et à les compléter.

Or, si nous examinons en quoi consiste la préparation qui le bachelier est tenu de trouver dans l'Académie de philosophie, l'étudiant s'aperçoit bientôt combien il est nécessaire de la rendre aussi forte que possible. Malheureusement, l'idée qui se présente à l'esprit de "parler de la langue sans cesse, qui est un travail de l'esprit, est une erreur. Les études, on l'en obtient qu'un esprit qui a une fois acquis un fond solide de connaissances préparatoires, est ouvert, capable à tous les genres d'investigation, tandis que celui qui ne possède que les premières notions des choses se trouve confus, ne présente à l'enseignement supérieur qu'un tel état qu'il ne peut que les efforts les plus pénibles et le sentiment de l'effort sans fruit. Or, si diverses Académies étrangères nous ont donné l'exemple que nous devons suivre d'insister, en accordant beaucoup d'attention et de développement aux études préparatoires, dans la mesure où cela est nécessaire partout, qu'il nous soit permis de faire observer que cela l'est surtout dans une ville qui est le chef de la Faculté, n'offre aucune espérance pour l'enseignement supérieur.

Voilà donc la tâche de l'Académie de philosophie. Pour qu'il lui soit possible de répondre, il faut qu'il possède pour le moins, outre la chaire d'hébreu à laquelle il est pourvu par un professeur de théologie, les trois chaires qui d'après les statuts de l'Université, sont nécessaires, au minimum, pour composer une Faculté des Lettres, une chaire de Philosophie, une de Belles-Lettres, et une d'Histoire.

local de la Faculté. La mesure ne paraît
pas véritablement utile, qu'autant qu'elle
soit générale : elle devra frapper d'après
cette règle le bachelier. Deux ou même
trois, car les y admettraient à un même.

La Direction, par la nature de l'enseignement et
la nature de la science qu'elle enseigne, ne
peut pas être qu'elle ne s'occupe pas de
la perfection des professeurs. Les hommes
peuvent cependant être de deux sortes :
scientifiques. C'est la Direction qui a le
devoir de leur faire faire une
position élevée, car leur utilité devrait
être de leur éducation. C'est à la Direction
qu'il appartient de leur faire une
position élevée. Mais quand on qu'il s'agit
des lettres de professeurs, les sciences, et
l'enseignement de la Faculté —
— de leur éducation.

Etat actuel de la question. L'enseignement
ne doit être qu'un et pas l'autre, c'est-à-dire
le même et pas l'autre, c'est-à-dire l'enseignement.

Le 24 Mai 1837 Monsieur le Préfet
a fait la demande à Monsieur le Ministre
de l'Instruction et de l'Université, et y a joint une
grande attention de la Direction d'après les données

Séminarisation

165
Motifs. Cette maison ^{plus ancienne} est la D. de la Famille; elle l'est généralement aujourd'hui.

Nous y entrons qu'elle exerce une influence salutaire sur le progrès de l'éducation, en rendant le travail plus régulier et plus utile; sur l'affermissement de la discipline, en plaçant les élèves dans une habitude de leur vie sous l'œil d'un surveillant commun; sur le développement de l'aptitude, en substituant à l'indigence d'une méthode une méthode saine. Elle exerce enfin des avantages secondaires, comme par exemple une éducation antérieure à l'entrée pour les familles.

Nature de l'institution. En un mot, c'est la séminarisation, ^{qui se traduit} c'est-à-dire qu'elle est généralement saine et qu'elle est quelque chose de nécessaire, nous devons lui en faire entendre l'usage et les effets. Nous y avons un intérêt en rapport avec les principes et les usages de son système, où l'éducation nous offre l'opportunité de la surveillance qu'exige la discipline.

Cet intérêt est en outre une condition matérielle 1.^{re} la création d'une place de Directeur. 2.^{de} l'agrandissement de

Les de vous daigniez vous inviter à venir résider sur le second
pavillon, nous serions, qui à son parler que des besoins les plus pres-
sants et les mieux constatés, nous croyons voir pointer la main à
secourir, savoir :

1^o Une chaire pour la Science du Texte Sacré, (ou
de Critique Sacrée) inaugurant dans l'auditoire de Théologie;
sans parler d'une chaire d'Apologétique.

2^o Une chaire d'Histoire et de Littérature Française
dans l'auditoire de Philosophie.

3^o Un cours des langues Anglaise et Allemande
dans l'auditoire de Philosophie.

4^o Des fonds pour compléter la Bibliothèque
Nous comptons que nous croyons voir en outre deux autres
à prendre, savoir :

5^o Réunir les étudiants dans le bâtiment de
la Faculté, restauré à cet effet, sous la surveillance d'un Direc-
teur, etc.

6^o Faire voyager à l'étranger quelques élèves,
choisis chaque année par le Ministre sur la présentation de la
Faculté, entre ceux qui ont terminé leurs études.

Les amis qui ont tenté, Monsieur le Ministre, ont bien
senté de la manière qui a fait le sujet de la discussion, de faire al-
lusion à la proposition spéciale et délicate dans laquelle on vient
à jeter par des projets dont on a fait beaucoup de bruit, et qui
ont paru, plus d'une fois. Nous nous appuierons de nous en être
abstenus. Les Dames disent et font ce qui leur semble bon
pour nous. Nous n'avons à leur que une chose. C'est de se plaindre,
avec les autres de bruit et avec le plus de fidélité qui nous pourrions,
les services de la place, telle quelle, à laquelle la Providence de Dieu
et la chaire des hommes nous ont appelés. Nous espérons de votre
bienveillance, Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien
nous en fournir les moyens, et nous attendons de Dieu toute béné-
diction, dans laquelle, même avec toutes les facilités du monde,
notre travail demeurera sans fin et sans effet sans succès.

Daignez etc. Fin —

hommes de Dieu, avoir passion à la piété, aux bonnes mœurs et à l'habitude du travail, c'est plus encore (et c'est beaucoup plus) qu'avoir passion au progrès de la science.

La condition première de la Séminarisation, c'est que le bâtiment de la Faculté soit réparé et adapté pour cet usage. Monsieur le Préfet du Département a si bien senti l'importance de ce point, nous nous en souvenons ici qu'il a bien voulu adresser à M. le Ministre de la Justice et des Cultes, le 25 Mai dernier, une demande à cet effet, accompagnée d'un plan de construction d'après les instructions de ce Magistat par l'Architecte du Département. Nous ne saurions mieux faire aujourd'hui, Monsieur le Ministre, que de vous inspirer à cette pièce que nous vous prions de vouloir bien faire mettre sous vos yeux.

Il s'agira donc à la Discipline, que ce nouvel état de choses nous permettant d'établir le genre de sanction le plus efficace, si la répartition des bourses et demi-bourses en dépendait en quelque sorte du Conseil de la Faculté. Sans doute, ce n'est pas à lui que cette répartition appartient à proprement parler, mais on pourrait-il demander qu'il dans les antécédents, les notes qu'il fournirait seraient comptées en première ligne.

Il nous reste à vous parler, M. le Ministre, d'une ^{proposition} spéciale dont nous espérons les meilleurs résultats et qui a été employée ailleurs avec succès. Ce serait que, chaque année, l'un des élèves sortants qui se seraient le plus distingués, l'un par les progrès qu'il a faits, l'autre par la conduite, fussent admis à faire, aux frais de l'Etat, un voyage d'un an dans une ou deux des Facultés étrangères. Les avantages de cette mesure n'ont pas besoin d'être développés. En même temps qu'elle produirait chez nos élèves une noble et salutaire émulation, elle contribuerait puissamment à préparer à nos Eglises des pasteurs capables et éclairés.

Nous venons de vous faire connaître, M. le Ministre, comment nous concevons les études et la Discipline d'une Faculté de Théologie protestante, et quelle soit, d'après cette vue, rapprochée de la situation actuelle de la Faculté de Montauban, les lacunes que cette Faculté présente et les mesures que son état réclame.

de nos écoles.

Cette mesure se rattacherait la création d'une place de Directeur du Séminaire; car, on la mettrait au-dessus d'une direction de ce genre en semblant penser s'accorder avec les attributions du professeur. Toutefois la présence du Directeur ne serait pas sans utilité, même pour l'enseignement; la Faculté pourrait le charger de quelques leçons d'une nature essentiellement pratique et qui seraient le complément naturel de ses fonctions spirituelles.

On pense que si les élèves de la Faculté, au lieu d'être dispersés, la plupart dans la ville, étaient tous réunis et mis sous habitation et sous une surveillance communes, ce changement produirait plus d'un résultat excellent.

C'est par le règlement qu'on pourrait tirer de la Faculté une discipline exacte et efficace dont les avantages sont faciles à présenter, quand l'expérience n'en aurait pas démontré la nécessité. On développerait chez les élèves le goût et l'habitude d'un travail actif et bien réglé, on les préserverait des distractions et les ferait aux bonnes méthodes; et tout ensemble on favoriserait leur progrès moral et religieux, on substituerait à une éducation ^{complète} ~~plaine~~ de piété l'influence d'une direction paternelle et vigilante qui suppléerait en quelque sorte à la vie de famille dont ils sont privés. Enfin, on diminuerait ainsi leurs dépenses, et cela est à désirer, non seulement pour les étudiants, qui sont le plus souvent obligés à une stricte économie, mais encore pour la Faculté elle-même. Car il importerait qu'elle pût trouver quelque compensation à la supériorité des honoraires faits dans des académies françaises à l'étranger sur celles avec lesquelles les élèves peuvent prétendre supériorité trop considérable pour qu'elle ne tente pas quelquefois des familles peu fortunées.

Cette mesure semble tellement importante à la Faculté qu'elle a hâte de lui donner la première place entre toutes celles qui pourraient être considérées aujourd'hui dans l'intérêt de l'établissement. Dans une maison où il s'agit de former des

5
nous sommes plus pauvres encore. Nous n'avons rien de ce qui a
paru à l'étranger depuis son dernier siècle. L'argent aux ouvrages pub-
liés en France, nous avons fait l'acquisition d'un certain nombre
de livres depuis une vingtaine d'années; mais le peu que nous
en avons est usé et a besoin d'être entièrement renouvelé. Nous ne
recevons aucun journal étranger.

Nous avons des professeurs, nous avons le Ministre, de considérer
la grandeur du mal que nous souffrons ici. Les livres sont aux
études, ce que l'argent est à la guerre. Depuis longtemps que nous
manquons de livres, nous ne pouvons ni travailler, ni faire
travailler nos élèves; le cœur nous manque quand nous voyons des
jeunes gens animés d'un désir sincère de travailler à leurs
études, arrêtés par le défaut de livres et contraints de changer de
doyen jusqu'à ce qu'ils en aient découvert un pour lequel ils se
conviennent que la Bibliothèque soit promise. Pour faire cesser cet
état de choses, nous pensons qu'il y aurait deux moyens à pren-
dre.

D'abord mettre à la disposition de la Faculté une somme d'ar-
gent assez considérable pour faire tout à la fois l'acquisition des
ouvrages les plus indispensables qui manquent à la Bibliothèque.

Ensuite, et surtout, lui allouer un subside annuel pour ajou-
ter peu à peu à la Bibliothèque, renouveler les livres qui s'usent,
acheter un nombre suffisant d'exemplaires des ouvrages qui son-
t les plus utiles, mettre entre les mains de ses élèves comme objets
d'étude, s'abonner aux meilleurs journaux littéraires, philoso-
phiques et surtout religieux publiés en France ou à l'étranger
&c.

Pourrait-on ajouter que la Faculté espère qu'elle ne sera plus
oubliée dans les distributions de livres qui sont faites de temps
à autre par le Ministre de l'Instruction Publique?

III^e Seminaires les Chrétiens.

Si il nous est permis d'adopter ce mot qui l'usage a
commencé à consacrer. Nous entendons parler au surplus d'une semi-
narisation, telle qu'elle s'accorderait avec les principes et les usages

que la Faculté Protestante ne possède que deux Facultés de Théologie, de l'un, qu'il est d'usage dans les autres Facultés d'appartenir aux professeurs des suppléments, — que nous n'avons point, et que nous ne pourrions point, plus jaloux de ce qui peut améliorer les études, que de ce qui peut servir utilement l'enseignement.

II^e Pourvoir à l'insuffisance de la Bibliothèque.

La même Bibliothèque suffirait au moins un exemplaire des meilleurs ouvrages de rapport aux deux études préparatoires ou théologiques, soit son objet de première nécessité pour la Faculté, et qu'elle la seule bibliothèque dans son ordre en l'un ou l'autre genre au début ce qui manquait à cet égard à l'établissement, c'est ce qui n'a pas besoin d'être prouvé. Sans livres, comment les maîtres pourrions-ils de la tenir au courant de la science, pourrions-ils d'ailleurs en avoir leur enseignement, et échapper à la répétition constante des mêmes leçons, répétition aussi fâcheuse pour les études que fatigante pour les maîtres. Sans livres aussi, comment les disciples pourrions-ils compléter l'enseignement qu'ils reçoivent et s'appliquer avec fruit à des recherches personnelles qui ne leur serviraient pas comme profitables que les leçons de leurs professeurs? — Sans telle Bibliothèque nous en l'avons point; malheureusement, s'il nous est permis de le dire, on a mal commencé: au lieu de former le premier corps de la Bibliothèque de la Faculté d'un apportement de livres recueillis en vue de la science spéciale qui devait y être enseignée, on l'a formée, comme au hasard, des doubles d'une autre Bibliothèque, celle du Tribunal. Il est résulté de là que nous avons un assez grand nombre de livres qui nous sont peu utiles, et qu'il nous manque un très-grand nombre de ceux qui nous seraient les plus nécessaires. Nous avons, par exemple, une partie considérable de la collection du Mémorial de France, nous n'en avons pas la collection complète, à beaucoup près, des Œuvres de l'Église; et quant aux Disserteurs, on peut dire presque que nous n'en avons rien. Celui d'entre eux dont nous avons le plus, c'est Calvin; et à peine possédons-nous la moitié de ses Œuvres. Luther, Melancthon, Zwingli &c. nous manquent absolument. Voilà pour les ouvrages anciens. Pour la littérature moderne, nous

4
Nous avons les deux premières, la troisième nous manque, et
cette lacune est grande. À peine pourrions-nous nous étendre
sur la faiblesse que cause des faits de l'histoire, soit pour donner à
l'esprit ce caractère ferme, positif, pratique, qui est si désirable
dans le conducteur d'une église; soit pour l'usage de ses leçons.
Savoirs généraux qui sont si utiles à quiconque veut agir sur
les hommes. L'histoire, faisant passer successivement en revue
tous les objets qui ont intéressés leur à leur et occupé l'humanité,
prépare et ouvre merveilleusement l'intelligence à tout le reste; et
c'est comme l'étude des études. — Si ce vide venait à être com-
blé, on pourrait tout ensemble en combler son esprit, en s'attachant
à la chaire d'histoire, la littérature française qui n'est
qu'une introduction dans l'enseignement préparatoire, et dont il
est bien superflu de garantir l'utilité pour des hommes qui se
destinent à occuper la chaire d'histoire.

Il y aurait encore une étude à ajouter à celles qui se font dans
l'auditoire de philosophie. Notre littérature religieuse n'est malheureusement
pas assez riche encore pour qu'il soit permis au Ministre de l'
Évangile de s'y borner. Il est très désirable pour nous le voir, qu'il
se supplée par la lecture d'auteurs étrangers. Parmi les lan-
gues modernes, il en est deux surtout qui, sous des points de vue
différents, ont également accès de la science théologique et qu'il
conviendrait de faire apprendre à tous les Ministres de l'Évangile:
la langue anglaise, et la langue allemande. Des cours de l'une
et de l'autre pourraient être donnés dans l'auditoire de philosophie
par un maître de langues qui serait libre de joindre à ses leçons
même le produit des leçons qu'il pourrait donner ailleurs dans
des heures de loisir.

Tels sont, Messieurs le Ministre, les vœux que nous avons eu
l'honneur de signaler avant tout dans l'enseignement de la Faculté
Nous ne pouvons pas les avoir exagérés. Sans ce la, nous en aurions
pu trouver d'autres à indiquer; mais nous n'avons voulu parler
que de ceux qui sont le plus clairement constatés et le plus gé-
néralement sentis. Sans en oublier, pour d'autres, d'une part, que

Montauschen 21 Dec. 1839.

Dear Lawrence & John, I have just received your letter of the 10th inst. and am glad to hear from you. I am well and hope this letter will find you the same. I am sure you are all well.

[illegible]

- avec des Baccalauréats. Le tiers est devenu encore plus nécessairement
 indispensable depuis que l'Université a apporté dans son examen
 une sévérité, que les années des bonnes études ne peuvent que sou-
 tenir de plus en plus, et généralement augmentée, et dont
 nous vous félicitons de tout. Et le Recteur de l'Académie de Tou-
 louse donne l'exemple dans son nouveau programme, mais
 il n'est pourtant pas superflu. Car il est difficile d'être qui il
 se l'interdit avec dans le Baccalauréat des études faiblement prépa-
 rées, mais secondées par une vive curiosité, ou par une chose fa-
 vorable de questions; et quand cela n'arriverait pas, nous voyons
 de ces demandes à l'étudiant en théologie plus qu'en en fait au
 bachelier en lettres; et ce n'est pas être trop sévère que d'exiger qu'il
 soit en outre celui qui en a continué d'enseigner dans une Faculté
 des Lettres. Mais pour que le but de notre établissement n'est pas
 de faire seulement des hommes instruits, mais de former de bons
 citoyens de la Parole de Dieu, la préparation par laquelle nous fai-
 sons passer le jeune bachelier en lettres à son second objet qui mé-
 rite toute notre attention. C'est d'imprimer à ses études précédentes
 une direction nouvelle, fortement religieuse et belliqueuse, qui tou-
 che son esprit et son cœur vers l'étude spéciale et approfondie
 de la science théologique. Ainsi, sans parler de la connaissance
 de la Bible qu'il faudra s'appliquer dès l'entrée à lui faire ac-
 quiescer, le bachelier en lettres eût-il fait tout le progrès désirable
 dans les lettres grecques et latines, qui sont le meilleur fondement
 de toute éducation libérale, il faut encore qu'en les lui faisant appliquer
 à la lecture des Pères de l'une et de l'autre langue, il s'en rende com-
 pte, et de nos jours, il faut en convenir, trop négligé par le clergé
 protestant de France. Enfin encore, fût-il suffisamment versé
 dans les sciences philosophiques et vint à lui en faire l'appli-
 cation à la religion, et à lui enseigner cette philosophie religieuse, qui
 le met à même de sentir la profondeur immense de la doctrine civile, en
 même temps que le vœu de cette philosophie fausement nom-
 mée dont parle son apôtre, et qui a tant de crédit dans son si grand
 nombre même de bons esprits de nos jours. — Enfin il est des hommes

aucun temps précédente elle n'a été attaquée avec des raisons plus spi-
rituelles et plus difficiles à démolir. L'invincibilité doctrinale du siècle
dernier était encore difficile à réfuter que ce scepticisme subtil qui
vult se débiter sous son langage respectueux, et qui semble avoir
fait alliance avec le Christianisme pour le déformer plus sûrement.
Les sciences les plus accréditées s'élèvent tour à tour contre l'autorité
divine des saints Pères, tantôt on en accuse les principes,
on vomit de la morale et de la politique, d'une tendance antiscia-
tiste, tantôt on conteste, au nom des sciences naturelles, la vérité
du récit qu'elles contiennent de la création; tantôt on cherche à
les attaquer par quelque autre méthode. Pour parer tous ces coups,
ce n'est pas assez que le Ministre de l'Evangile ait formellement
après sa foi sur les témoignages que la Bible fournit de son origine
divine; il faut encore qu'il puisse descendre sur le terrain des sci-
ences humaines, et les y combattre par leurs propres armes. Il se-
rait à désirer que les pasteurs pasteurs de nos Eglises fussent prépa-
rés à cette partie importante de leur ministère, par un enseignement
spécial qui, rassemblant toutes les objections qu'on fait de
nos jours contre la foi chrétienne, réunirait pour les réfuter les
lumières des sciences avec les considérations d'une haute philoso-
phie religieuse. Nous pensons même que ce besoin serait le premi-
er auquel il conviendrait de satisfaire après qu'on aurait pourvu
à la Science du Texte Sacré qui doit passer avant tout le reste, et
qu'on aurait comblé une autre lacune qui nous attire indi-
quer devant l'Auditoire de Philothée.

Auditoire de Philosophie

Pour qu'un jeune homme qui vient d'obtenir le grade de bache-
lier et l'écrit après avoir suivi les cours qui se donnent dans
l'Auditoire de Théologie, il faut qu'il y ait été préparé par des études
intermédiaires qui se font dans l'Auditoire de Philosophie.

Que la nature de cette préparation soit bien comprise, et l'on
en conclura aisément ce qui devrait être les leçons de cet auditoire.
Elle a trois objets. On s'y propose, en premier lieu, de fortifier et de
développer les études qui ont dû être faites pour se préparer à l'éc.

2
leçon sacrée, que M. le Professeur d'Histoire ecclésiastique veut bien don-
ner une fois par semaine, car quelque chose qu'il y puisse mettre, faire
de la lecture du Texte sacré un apprentissage d'une autre Chaire, et surtout
d'une Chaire aussi laborieuse que l'est celle d'Histoire ecclésiastique, c'est
en effet la Sacrific. Cette l'Hebreu. La Chaire d'Hebreu peut être consi-
dérée sous deux points de vue, comme Chaire de langue, et comme Chaire
d'Exégèse. — Au premier regard, la Chaire d'Hebreu appartient proprement
à l'auditoire préparatoire. Tel de philosophie, car il faut que l'Étudiant
qui entre en théologie et qui entreprend l'étude du texte sacré, connaisse
d'abord l'Hebreu, ou il sera arrêté à chaque pas par l'obscurité du langage.
— Au second regard, et comme Chaire d'Exégèse, la Chaire d'Hebreu pour-
rait sans doute à une partie de la science du texte sacré, mais qui
elle est bien de l'Épiscopat. Il reste le nouveau Testament tout entier,
dont le professeur d'Hebreu a à part à l'écouter, et pour l'ancien Testa-
ment même un très grand nombre de questions auxquelles son en-
seignement ne touché point, ou qu'il ne fait qu'effleurer accidentelle-
ment. Il est donc bien constant qu'il y a dans l'auditoire de théologie
une lacune immense. Or la si bien et si généralement sentie que de
toutes parts cette lacune est comblée, et que la plénitude reprise une
Chaire nouvelle a été recommandée, tout le monde de Chaire de Critique
sacrée, notamment par un certain nombre de Pasteurs réunis
à Middelbourg le 17 Novembre dernier pour la séance d'associa-
tion, dont une lettre adressée au Ministre de l'Instruction
Publique.

Une si vaste lacune est la plus considérable, ce n'est pas la seule
que nous pourrions indiquer. En traçant le tableau des études in-
dispensables au Ministre de l'Évangile, nous avons souvent heu-
ré à ce qui est strictement nécessaire. Mais par une correspondance
et que nous n'avons pas fait figurer à part, et en est qui ne peuvent
manquer de prendre avec le temps, un développement tel qu'elles re-
querraient un enseignement spécial. Telle est surtout l'Apologétique.
Si le Ministre de Jésus Christ est appelé à enseigner la religion aux
hommes, et s'il est trop souvent aussi à la défendre, et c'est à quoi il a
plus que jamais besoin de se préparer aujourd'hui, parce que dans

2^o Il faut encore que le Ministre de l'Évangile ait recueilli et disposé dans un ordre logique, tous les enseignements dispersés dans la Bible, tant ceux qui regardent la Croyance du chrétien, que ceux qui régissent sa Conduite.

3^o Il faut qu'ajoutant aux leçons de la Révélation celles de l'expérience, il ait achevé de connaître la religion chrétienne par son Histoire depuis la fondation jusqu'à nos jours.

4^o Enfin il faut qu'il professe l'art d'enseigner et de persuader la religion à ses futurs paroissiens, soit dans la Chaire, soit dans l'exercice des fonctions pastorales.

À chacune des connaissances qui viennent d'être énumérées, devrait correspondre, dans l'auditoire de Théologie, un enseignement spécial, ce qui donnerait les objets d'étude suivants:

Le Texte Sacré;

La Dogmatique;

La Morale;

L'Histoire Ecclesiastique;

L'Éloquence sacrée;

La Prudence pastorale.

Comparons à ce tableau celui des chaires que nous possédons actuellement. (Je n'aimerais pas ici, mentionner le Ministre, que pour ses leçons nous aurons que quatre chaires, ce qui n'a pu se faire qu'en chargeant beaucoup une ou deux d'autres elles.)

Une chaire d'Hébreu;

Une de Dogmatique;

Une de Morale, d'Éloquence sacrée et de Prudence pastorale;

Une d'Histoire ecclésiastique et de Liturgie sacrée.

Chacun des objets d'étude que nous avons indiqués ci-dessus trouve sa place dans cette répartition, excepté un, qui est précisément le plus important de tous: La Science du Texte Sacré.

À cette science on correspond en effet dans l'état actuel des choses que la chaire d'Hébreu. Nous ne parlons pas des leçons de Grec.

Sur une le Ministre.

Pour que la Faculté de Montauban soit en état de satisfaire pleinement à la tâche qui lui est confiée, il y a beaucoup à faire; et peut-être en devrions-nous pas moins diffuser à son conseil. Voudrions-nous tout d'une fois les améliorations qu'on y peut désirer, qu'il en le serait au gouvernement de les exécuter toutes à la fois. Il est cependant certaines mesures dont l'adoption nous semble d'une importance si urgente, et qui sont si intimement liées à l'accomplissement de nos devoirs, que les lacunes à combler. C'est à ces points que nous consacrons les observations que nous avons l'honneur de vous présenter aujourd'hui. Nous nous adressons au temps et à l'expérience à compléter ce que nous venons de dire.

Ces mesures se rapportent à trois objets: compléter le cours des études; promouvoir à l'insuffisance de la Bibliothèque; réunir les élèves dans une habitation et leur assurer une surveillance convenable.

I. Compléter le cours des études.

Audition de Théologie.

Tel est, dit-on, le moyen. Pour savoir quelles sont les études nécessaires dans une Faculté de Théologie, il faut tout d'abord savoir quelles sont les connaissances que doit posséder un candidat au B. Ministère, sortant de la Faculté, et prêt à entrer au service de l'Eglise. En voici l'énumération réduite à ce qui est le plus indispensable.

1^o La Bible étant, selon l'Eglise protestante, la règle divine et unique de la vérité religieuse, le Message de l'Evangile doit avant tout être connu à fond les livres saints, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, et cela dans les textes originaux. Les preuves qui établissent l'origine divine de ces livres et leur inspiration, la formation du Canon, l'authenticité et l'intégrité des écrits dont il se compose, les règles qu'on doit observer en les interprétant, enfin l'application de ces règles, selon la totalité, ou même à une partie aussi considérable que possible de la Bible; — tout cela doit être familier au Ministre protestant; et c'est là proprement le fondement de toute la théologie: la Science du Code Chrétien.

150

Mémoire

adressé à Monseigneur le Min^{re} de l'Instr. Publ. P.^{re}

par la Faculté de Montauban,

le 4 Août 1839.

Monsieur Guizot,

Membre de la Chambre des Députés.

Paris.

Cher Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
un volume de la Bibliothèque de la Chambre des Députés
qui vous sera remis par le Secrétaire de la Chambre.
Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute
et respectueuse estime.

la notice que nous avons demandée de la bibliothèque de feu M. le
pasteur Vincent (estimée à fr. 3500), et une somme annuelle de 5 à 600 francs,
ce fait là pour nous, dans toutes les circonstances, indispensable.

Permettez-moi, Monsieur, de vous adresser l'assurance de la grati-
tude et du respect dont nous sommes pénétrés pour vous, mes amis et moi,
cela du sentiment d'affection et de dévouement que je vous ai voués.

Salut
Aldophe Monod, P.^e

